

Arrêté n° AA-2025-01 du 9 janvier 2025  
Portant délégation de signature (Mme Margaret ELLIOTT)

**Le Directeur de l'ISAE-ENSMA**

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion financière et comptable ;
- Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;
- Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;
- Vu l'arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 4 juillet 2022 portant nomination de M. Majdi KHOUDEIR au poste de directeur de l'ENSMA à compter du 1er septembre 2022 ;

**ARRETE**

**Article 1**

Délégation financière est donnée à Mme Margaret ELLIOTT, chargée d'enseignement à l'ISAE-ENSMA, à l'effet de signer ou de valider dans le système d'information dédié, dans la limite du seuil de procédure des marchés publics :

- les engagements juridiques. Les engagements juridiques devront recueillir le visa du service marché conformément à la procédure interne en vigueur ;
- la certification des services faits ;
- toute attestation nécessaire dans le cadre des dépenses de fonctionnement et d'équipement.

Cette délégation de signature et validation est accordée sur l'entité budgétaire 900/DEF.

**Article 2**

Délégation est également donnée à Mme Margaret ELLIOTT à l'effet de signer les actes relevant des attributions de la Direction des études et de la formation à l'exception des diplômes.

**Article 3**

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de publication du présent arrêté. Elles prendront fin le 31 mars 2025.

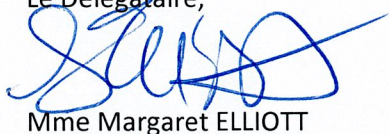
**Article 4**

La direction générale des services et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 9 janvier 2025, en 3 exemplaires originaux.

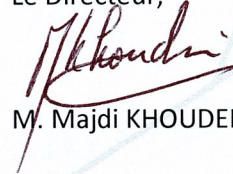
Vu et accepté le

Le Délégué,



Mme Margaret ELLIOTT

Le Directeur,



M. Majdi KHOUDEIR

Destinataires :

- Délégué (original), Agence comptable (original), Direction (original), Service financier (copie)
- Rectorat (copie) – transmis à Mme La Rectrice de Région Académique, Chancelière des Universités, le

09 JAN. 2025

